

L'économie sociale et solidaire, un projet en construction



Jean-Louis Laville,
professeur au
Conservatoire
national des arts et
métiers (Cnam)*

Il y a deux façons de donner de l'importance à l'économie sociale et solidaire, notamment aux yeux des économistes. La première est d'affirmer qu'elle pèse lourd dans l'économie. Cet argumentaire quantitatif bute immédiatement sur la question de l'homogénéité de cet ensemble, qui peut être résumée en une formule lapidaire : « Y a-t-il un projet commun entre le Crédit agricole et la Fédération de l'agriculture biologique ? », une interrogation qu'on a pu déjà entendre pendant les états généraux de l'ESS. L'argumentaire quantitatif n'est donc pas dénué d'ambiguïtés vu le caractère composite des réalités évoquées.

La seconde façon d'argumenter en faveur de l'ESS est plus qualitative ; elle valorise cette dernière par la mise en évidence de la pertinence d'un certain nombre de pratiques innovantes que développent certaines structures. Mais cette logique bute, pour sa part, sur l'absence de représentativité des cas mis en exergue.

L'appréhension de l'ESS oscille ainsi entre deux approches : l'une, fonctionnelle, repose sur des critères objectifs comme le statut ; l'autre l'aborde davantage comme un mouvement de transformation de l'économie. Mais le problème de légitimité que rencontre l'ESS tient aussi au processus d'invisibilisation qu'elle a subi depuis longtemps.

L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE N'AJOUTE PAS QUELQUES EXPÉRIENCES VISANT L'INSERTION, À LA MARGE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ; PLUS PROFONDÉMENT, ELLE OUVRE UNE PERSPECTIVE DIFFÉRENTE ET COMPLÉMENTAIRE

C'est pourquoi il faut revenir sur l'histoire, comme l'a fait Jean-Michel Servet (voir page 42). Car les premiers temps de l'économie sociale et solidaire, s'il faut la désigner ainsi, ont été renvoyés dans l'imaginaire collectif à un utopisme naïf, aussi bien par l'idéologie libérale que par la vulgate marxiste. Or, quand

on revisite avec un peu plus d'attention la première moitié du XIX^e siècle, on peut y découvrir bien autre chose : un associationnisme solidaire qui veut traduire dans le domaine économique et social le principe politique d'égalité. Après la répression de cet associationnisme pionnier, l'économie sociale se replie dans la seconde moitié du XIX^e siècle sur un ensemble d'entreprises non capitalistes (mutuelles, coopératives, associations), avec les limites qui en découlent :

- l'assimilation trop rapide entre le principe une personne = une voix et un fonctionnement démocratique, alors que les différences de position dans l'organisation du travail réintroduisent des inégalités évidentes ;
- la représentation centrée sur l'entreprise dont le succès viendrait de la réussite sur le marché ; or, comme le dit un coopérateur, « les coopératives poussaient changer le marché, en fait, c'est le marché qui a changé les coopératives ».

Ces limites ont entraîné une tendance récurrente à la banalisation, avec des effets spectaculaires comme la démutualisation constatée au niveau international dans le dernier tiers du XX^e siècle. Dans la même période, en réaction contre ce phénomène d'isomorphisme institutionnel touchant

* Auteur notamment de *Politique de l'association*, (Le Seuil, 2010) et de *L'économie solidaire. Une perspective internationale* (Hachette Littératures, 2007).

l'économie sociale, émergent des initiatives plus critiques du système dominant et plus soucieuses d'engagement citoyen qui vont se regrouper sous l'appellation d'« économie solidaire ».

L'économie solidaire est une réalité en émergence ou en résurgence, si l'on se rapporte à l'associationnisme. Elle renforce le potentiel de transformation de l'ESS en l'ouvrant aux questions suivantes : introduction de formes participatives et délibératives de démocratie pour compléter la démocratie représentative procurée par les statuts ; reconnaissance de la pluralité des principes d'intégration économique ; structuration politique pour négocier avec les pouvoirs publics sur des bases autres que corporatistes ; accent mis sur l'auto-organisation n'oubliant pas le monde associatif..

L'économie solidaire n'ajoute pas quelques expériences visant l'insertion, à la marge de l'économie sociale ; plus profondément, elle ouvre une perspective différente et complémentaire. Autrement dit, l'ESS ne peut avoir de portée que si ce regroupement entre économie sociale et économie solidaire est une opportunité de reconfiguration de cet ensemble autour d'une visée de changement social et de transition écologique ^[1]. ●

[1] Cet argument est développé dans le chapitre 9 et la conclusion de *Politique de l'association*, par Jean-Louis Lavielle, Le Seuil, 2010.